



Procédure d'obtention de votre PREMIERE carte Génération #HDF

Rendez-vous sur le site www.generation.hautsdefrance.fr

A partir du 21 juin 2021

Vous ne disposez pas encore de la carte Génération #HDF (ou de l'ancienne carte Cursus qui est encore valable) et il **s'agit d'une première demande** ? Suivez les étapes ci-dessous. Vous pouvez effectuer votre demande en ligne depuis votre domicile ou votre établissement. L'application mobile est également disponible [Sur App Store \(Apple\)](#) ou [Sur Google play \(Android\)](#).

Si vous disposez déjà d'une carte, merci de vous rapprocher de votre établissement muni de votre n° de carte/dossier pour la « revalidation » de vos droits 2021-2022.

La demande est simple et rapide

ETAPE 1 : Connectez-vous directement sur le lien suivant <http://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf/>



- Cliquez sur « **Entrez** » puis sur « **créer un compte** » pour débuter l'enregistrement de votre demande de carte et suivez les instructions

CRÉER UN COMPTE

- Une fois vos informations personnelles renseignées (Nom, prénom, date de naissance et adresse mail valide) vous devez prendre connaissance du règlement général du dispositif, compléter la partie réservée au consentement et terminez par « **Créer le compte** »

Vous recevez ensuite par mail vos identifiant et mot de passe (mot de passe provisoire que vous devez changer dès la première connexion).

En cas de non réception de celui-ci vérifiez vos spams avant de contacter les services de la région.

- Connectez-vous directement avec le lien reçu par mail « **Accéder à mon compte Génération #HDF** » ou bien depuis l'adresse suivante <https://cartegeneration.hautsdefrance.fr> et « **se connecter** ».

- Pour finaliser votre demande cliquez sur « **Poursuive ma demande** » et suivez les instructions.

MA DEMANDE DE CARTE



POUR SUIVRE MA DEMANDE



- Lors de l'enregistrement de vos coordonnées postales, veillez à compléter toutes les informations nécessaires à la bonne distribution de votre carte Génération #HDF dans les meilleurs délais (n° d'appartement, nom sur la boîte aux lettres, ...)
- Concernant le choix de votre établissement veillez également à bien sélectionner soit le LP ou le Lycée, selon la formation suivie



Procédure d'obtention de votre PREMIERE carte Génération #HDF

Rendez-vous sur le site www.generation.hautsdefrance.fr

A partir du 21 juin 2021

ETAPE 2 : L'établissement pré-valide votre inscription. La photo et les informations sont contrôlées par le prestataire et les services de la Région.

ETAPE 3 : Après validation de votre demande par votre établissement, et du contrôle photo, vous recevrez votre carte directement à votre domicile dans un délai d'un mois.

Vous avez la possibilité de suivre l'avancée de votre demande directement depuis votre espace personnel.

Où utiliser votre carte GENERATION #HDF ?

Rendez-vous sur votre espace personnel dans la rubrique « **où utiliser ma carte ?** » et rechercher par « **géolocalisation** » un partenaire près de chez vous.

Besoin d'aide ?

Retrouvez plus d'informations sur le site www.generation.hdf@hautsdefrance.fr

Contactez les services de la Région au **0800 026 080** (n° vert gratuit depuis un poste fixe) ou adressez un e-mail à beneficiaire@hautsdefrance.fr

Vous souhaitez bénéficier d'une assistance pour enregistrer votre demande ?

Rendez-vous auprès d'une antenne régionale de proximité la plus proche de chez vous (retrouvez la liste des antennes sur : <http://www.hautsdefrance.fr/les-antennes-regionales/>)

Retrouvez plus d'informations sur le site www.generation.hdf@hautsdefrance.fr

A NOTER

Le porte-monnaie manuels équipements est valable du

1^{er} juillet 2021 au 30 avril 2022

